



Anney Lac Pêche

A.L.P. - ANNECY LAC PECHE

Compte rendu

Date : 12 mars 2019

Référence : 2019.03.003

Version : 1.0

Objet : Conseil d'administration (CA) d'Anney Lac Pêche (ALP)

Date : 05 mars 2019 à 18 h 30

Lieu : Locaux de l'ALP à ANNECY

Présents : P. BOUTILLON
P. BOUCHARD
P. DARSY
R. DECARRE
P. DEKETELAERE
JL. GASSMANN
C. GRISOLET
G. LAMOUILLE
R. LOSTE
Y. MAGNANI
J. ZAMBIANCHI
G. ZAMBIANCHI
D. MILHOMME
Q. TISSOT

Excusés : A. CHAMPRENAUT
JP DUFRESNE
JP DURAND
B. MAGNIN
R. VALLA

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. MODIFICATION DE LA TAILLE DES OMBLES

L'ALP s'interroge sur l'opportunité d'augmenter la taille des ombles afin de favoriser le frai naturel.

L'INRA a communiqué la taille des ombles qui ont été pêchés au filet sur la frayère.

Carine a utilisé les chiffres pour établir un histogramme de la répartition des tailles des ombles pêchés sur la frayère qui a été présenté au CA.

Il apparaît que si les males sont de plus petite taille, les femelles ne viennent sur la frayère qu'à partir de 30 cm.

Biologiquement, il apparaît important d'augmenter la taille minimale des ombles de 26 cm à 30 cm afin de favoriser le frai naturel.

Le CA vote à l'unanimité sur la proposition de porter la taille des ombles de 26 cm à 30 cm.

Il a été décidé lors de la prochaine commission consultative de demander aux participants de porter la taille des ombles de 26 cm à 30 cm

2. PREPARATION DE L'INTERLAC DU LAC D'ANNECY

L'interlac du lac d'Annecy se déroulera le samedi 27 avril 2019.

Prévoir 22 barques dont 12 barques de l'ALP (à minima 15 – 16 barques) pour 24 invités extérieurs. La pesée se déroulera à 12 h 30 au restaurant.

Participants des membres de l'ALP à l'interlac d'Annecy en qualité de pêcheurs : Patrick Bouchard, Patrick Deketelaere, Guy Lamouille, Romain Loste

L'accueil des participants aura lieu à 7 h 15 au port de Sevrier : le café sera pris à la salle de l'école de voile de Sévrier. Le démarrage de la pêche débutera à 8h du matin.

L'arrêt de la pêche aura lieu à 12 heures.

Le RDV pour le repas du midi est fixé à 12 h 30 au restaurant ICHIBAN de Sevrier.

La taille minimale des féras a été fixée à 38 cm pour le concours et le nombre maximum de féras sera limité à 4

Une réunion préparatoire se tiendra le 2 avril à 18 heures dans les locaux de l'ALP afin de préparer l'interlac

3. COMPTE RENDU SUR LES STAGES MULTI-ACTIVITES

L'ALP a participé à une réunion concernant l'organisation des stages multi-activités.

L'ALP serait concerné uniquement par l'organisation de 2 stages suivants :

- Pêche – voile : stage ALP le matin
- Pêche – apprentissage de la langue anglaise : stage ALP le matin

Fête du nautisme : organisé par la mairie de Sevrier le dimanche 02 juin.

Reconduction pour l'ALP de la même formule de l'année passée : rotation concernant l'initiation à la pêche par session de 2 heures. Inscription préalable des participants.

La commune de Sevrier mettra à disposition une petite tente une vente de matériel lié au lac dans le cadre des puces du lac.

Organisation également le 02/06 de la manifestation Maxi-Race : avec un départ de Sevrier.

Championnat handisport du 07/10 :

Organisation du championnat handisport le 07/10 : la voile cherche des bénévoles

4. COMPTE RENDU DE LA REUNION GIPALL

Le GIPPAL permet l'organisation de rencontres communes entre les 7 lacs alpins.

A ce titre, l'ALP a participé à la réunion du GIPALL.

Il a été noté lors de la réunion une baisse des prises de poissons chez les professionnels des grands lacs :

- Lac du Léman : prise de moins de 300 tonnes (cf. contre 1000 tonnes il y a 2 – 3 ans)
- Lac du Bourget : prises de moins de 20 tonnes (contre 100 tonnes il y a 2 – 3 ans)

Organisation de réunions entre la DDT 73 et les 10 professionnels du lac du Bourget pour analyser le problème

5. COMPTE RENDU DE L'AG DE LA FEDERATION DE PECHE DE HAUTE SAVOIE

Président Disard est très malade suite à la contraction de la grippe.

Didier Guerraz a présidé l'AG :

- Budget annuel : 577 KE
- Bénéfice : 28 KE
- Subvention : 61 % des ressources provenant de la Fédération de Pêche Nationale + autres subventions

Personnel de la Fédération de Pêche de Haute Savoie : 9 salariés dont : 4 chargés d'études + 1 personne spécialisée au niveau juridique + des agents administratifs

L'ALP participe à hauteur de 16 KE.

Participants des APPMA et de quelques politiques dont M. Martial Sadier, député de Bonneville.

Le sujet de l'eau reste très sensible. Evocation des problèmes liés aux stations de ski et des retenues collinaires

La Fédération de Pêche de Haute Savoie participe au coût des études menées par l'ALP : dont celle de la MRP

6. QUESTIONS DIVERSES

a) Organisation d'un Openfloat tube le dimanche 9 juin : localisation : Talloires – baie d'Angon avant la réserve d'Angon. Référent : Romain Lose

Le dossier a été envoyé à la DDT 74 et la commune de Talloires doit être prévenu prochainement.

Tarif : 40 € d'inscription pour un adulte et 20 € pour les jeunes. Manifestation non intégrée dans le challenge. Limitation du nombre de participants à 40. Organisation de 2 manches : 8 h 30 – 11 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30

Repas avec le restaurant situé à côté ou fourni par un traiteur : à définir.

Une tente sera fournie par Jean Philippe Dufresne

RDV sur la presqu'île d'Angon, à côté de la plage à la sortie du ruisseau d'Angon : bord de l'eau

Communication 2 mois avant la manifestation.

Lots : démarchage des magasins de pêche / autres organisateurs.

b) Reconduction de la subvention accordée à l'ALP par la compagnie des bateaux : à hauteur de 200 litres de carburant pour le bateau-école / an

c) Revue de l'ALP : évoquer dans la prochaine revue les techniques de la pêche du bord

d) Lettre auprès de la mairie de Sevrier : sur les coûts rédhitoires du parking pendant l'été : à rédiger par JLG

e) Point concernant la pisciculture de l'ALP :

Au niveau des ombles chevalier : il convient de séparer les géniteurs à la pisciculture afin d'éviter la consanguinité.

Un devis de 2384 € (13 x 192 €) a été proposé pour acheter les grilles réalisées sur mesure pour séparer les géniteurs. Acceptation de la somme à l'unanimité par le CA.

Cette année la pisciculture dispose de plus d'ombles que d'habitude. Il sera difficile, par manque de place de tous les élever jusqu'à début juillet. Projet d'en aleviner quelques-uns au lac dès mai. Carine doit demander les autorisations nécessaires.

f) Nouveaux gardes bénévoles :

L'ALP souhaite disposer de 2 nouveaux gardes bénévoles pour effectuer des contrôles au niveau du lac d'Annecy : 2 candidatures de pêcheurs ont été déposées. Sélection de 2 gardes bénévoles pour l'année prochaine.

L'ALP disposerait ainsi en 2020 de 4 gardes.

g) Commission consultation du port de Saint Jorioz :

La commission consultation du port pour l'octroi de boucles a eu lieu au niveau de la commune de Saint Jorioz :

- 11 emplacements de barques étaient disponibles au port de Saint Jorioz. Attribution de 11 barques de pêcheurs : accordés à 8 pêcheurs de Saint Jorioz et à 3 pêcheurs extérieurs à la commune de Saint Jorioz.
- « Boucles du maire » accordées à des gros bateaux par la commune de Saint Jorioz.
- Une boucle a été accordée par la commune de Saint Jorioz à un voilier.

7. DATES DES PROCHAINS CA

Les prochains CA se tiendront :

Mardi 2 avril 2019 à 18 h 30

Mardi 7 mai 2019 à 18 h 30

Mardi 4 juin 2019 à 18 h 30